ZAC DU PONT AUX CHÈVRES

Bédée (35)

Equipe projet :

Maître d'ouvrage aménageur :
GROUPE LAUNAY
Architecte / urbaniste :
Raffegeau Associés

Surface totale de la ZAC :

Environ 25 Ha

Programme :

Environ 370 logements

Dates clés :

Dossier de création de la ZAC : novembre 2007
Dossier réalisation ZAC : juin 2009
Date démarrage des travaux : janvier 2012
Date achèvement prévisionnel : 2025

ZAC DU PONT AUX CHÈVRES

LA CRÉATION DE LIEUX DE RENCONTRE

Concevoir des quartiers où il fait bon vivre exige une réflexion approfondie sur la place accordée aux lieux de rencontre et de détente. Ainsi, la ZAC du Pont-aux-Chèvres offre à ses habitants des espaces publics intergénérationnels : une place publique équipée d'un terrain de pétanque, et une aire de jeux pour enfants, favorisant les échanges. Plus qu'un simple projet, il s'agit ici de favoriser les conditions de l'appropriation du projet par ses résidents, afin de donner une âme authentique à ce quartier.

MIXITÉ PROGRAMMATIQUE ET PARCOURS RÉSIDENTIEL

La mobilité résidentielle des ménages est un phénomène pris en compte dans la programmation de la ZAC du Pont-aux-Chèvres à Bédée. En effet, l'évolutivité des modes de vie requiert une adaptabilité de l'offre de logement. Offrir un panel varié de typologies de logements au sein d'une même opération permet aux ménages de trouver le bien qui leur correspond en fonction de l'évolution de leurs attentes (desserrement des ménages, colocation, vieillissement de la population etc.). La dimension sociale de la ville durable fait ainsi partie intégrante de cette ZAC.

APPROCHE ÉCOLOGIQUE ET DÉMARCHE AEU

Mise en place dès les études pré-opérationnelles, la démarche Approche Environnementale de l'Urbanisme menée en lien avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie a permis de fixer un cahier des charges pour créer un projet urbain en harmonie avec son environnement. Parmi les préconisations retenues : l'organisation de l'espace et l'orientation des parcelles de sorte à favoriser l'énergie solaire, la mise en place d'un réseau de cheminements doux en site propre pour piétons et vélos, la récupération des eaux pluviales, ou encore la création de grands espaces verts de respiration, au cœur du projet. Ces éléments ont été formalisés dans une Charte d'objectif de Qualité Environnementale jointe au dossier de création de la ZAC.

Budget global de l'opération :
11 610 000 € HT

Équipements publics financés par l'aménageur (hors équipements propres) :

- Aménagement urbain des rues permettant l'accès de la ZAC
- Rénovation et extension des équipements scolaires (restaurant, école maternelle, école élémentaire)
- Extension de la mairie
- Pôle culturel
- Salle de sport